

Règlement concernant les mesures de sécurité à appliquer à l'instruction pour l'exécution des tirs avec armes d'infanterie et le lancement des grenades

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement concernant les mesures de sécurité à appliquer à l'instruction pour l'exécution des tirs avec armes d'infanterie et le lancement des grenades : Approuvé le 4 mars 1965 sous le N° 3224
DTAI/EG : (T.T.A 207)

Adresse bibliographique : Paris : Berger-Levrault, 1965

Description matérielle : 1 vol. (208 p.) : fig. ; 21 cm

Sujet(s) : T.T.A. 207
Instruction. Tir, sécurité
Tir, sécurité
TTA 207
Sécurité, Tir, Instruction